

**VI**

**3 FÉVRIER 1566.**

**RÉPONSE DE LA DUCHESSE DE PARME.**

(Archives du conseil d'État à Bruxelles<sup>1</sup>.)

**ELLE L'EXHORTE A FAIRE SON DEVOIR.**

**MON BON COUSIN,**

J'ay veu ce que par vos lettres du xxiiii de ce mois me répondez sur les trois poincts contenus en celles que, par charge du roy mon seigneur, j'avois n'a gaires escript et adressé à vous et à ceulx du conseil de vostre gouvernement, et considère très bien que ce que si particulièrement touchez pour votre opinion sur icelles, procède d'ung zèle de léal vassal de S. M., désireulx à satisfaire à sa charge et devoir envers icelle. Et certes il

<sup>1</sup> Note des Mss. A et B.

## 22 CORRESPONDANCE DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

me déplaît bien que les considérations que mettez en avant sont si prenantes et apparentes, et que je n'ay le moyen d'y pouvoir remédier à plusieurs choses, comme bien voudrois, et n'y sçauois faire aultre que de représenter le tout à S. M., ainsi que feray par les premières que j'escripveray à icelle. Et cependant je ne puis delaisser de vous prier de bien bonne affection de vouloir continuer à faire vos accoustumez bons offices et affaires de votre charge, en quoy désire aussi vous assister de tout mon pouvoir, car encoires que les inconvéniens apparens que représentez sont bien notables, si faut-il considérer que l'on n'en peut actendre moindres, se faisant en ce tems quelque changement de gouverneur de votre province, pour l'affection que vous portent ceulx du país qui s'en pourroient desconforter, et, au lieu de vouloir par ce boult remédier à l'inconvénient, l'on y pourroit tomber davantage et mettre les affaires en plus grand désordre et hazard que paravant. Espérant que par votre prudence sçauerez le tout meurement peser et considérer et que continuerez encoires en votre dite charge, sans avoir regard que je ne sçauois encoires donner aucune assurance si S. M. voudra dilaier l'exécution de ce qu'elle a escript au regard de l'observance de ses placcarts et continuation de l'inquisition, bien que je ne fauldray, comme dict est, le tout représenter à S. M. et la supplier pour sa briefve venue, laquelle, ne doubte, prendra regard à toutes considérations proposées et s'y résouldra comme la nécessité tant évidente grandement le requiert; à tant, etc.

(Voyez cy-après une lettre de Jean, marquis de Berghes, grand bailliy de Haynaut, du 8 janvier 1566 \*.)

\* Note des Mss. A et B